

l'effet de déterminer les quantités de phosphore qui s'y trouvaient, savoir :

1^o. Quatre pots de terre cuite vernissée de la contenance de 2 à 3 litres chacun, et portant pour suscription : *Terre recueillie dans la vigne dite Osterberg :*

“ N^o 1 : du côté nord ;

“ N^o 2 : du côté sud ;

“ N^o 3 : du côté est ;

“ N^o 4 : du côté ouest ;

2^o. Deux pots en faïence de la contenance de 10 à 15 grammes chacun et contenant

“ Le n^o 1 : Dix grammes de pâte phosphorée égale à la quantité délivrée, le 27 septembre dernier, par M. Victor Oppermann, pharmacien à Westhofen, à la veuve de Jean Riehl, de Wangen ;

“ Le n^o 2 : De la pâte phosphorée prise dans le pot dans lequel le sieur Oppermann, pharmacien à Westhofen, tient habituellement sa pâte phosphorée.

“ En admettant qu'il y ait eu empoisonnement par le phosphore, nos expériences ne pouvaient plus simplement avoir pour objet de déceler la présence des composés phosphorés, ceux-ci faisant partie de l'organisme et se rencontrant d'une manière normale dans tous les visères et la plupart des sécrétions ; mais nos arguments pour ou contre un empoisonnement par le phosphore, nous devions les puiser :

“ 1^o. Dans l'état où nous rencontrerions le phosphore, car il nous semblait incontestable que, si des parties de pâte avaient résisté à l'acte de la digestion, le phosphore devait se retrouver, en grande partie du moins, en nature, et avec toutes ses propriétés, et que, au contraire, les portions dénaturées par la digestion devaient contenir le phosphore, soit à l'état d'acide phosphoreux, soit à celui d'acide hypophosphorique, n'existant pas dans l'organisme, et dans la supposition, toutefois, que l'oxydation du phosphore se fût faite en sein de l'estomac de la même manière que dans l'air ;

“ 2^o. Dans les proportions relatives du phosphore existant dans les matières qui nous étaient soumises, comparées à celles qui se rencontrent dans les matières phosphorées de la nature. C'est sur ces deux ordres de preuves que notre jugement devait être basé.

“ *Examen des fragments de pâte censée être de pâte phosphorée, retirés du liquide extrait de l'estomac de Jean Riehl, A.*—Soit que nous fussions sous l'influence du liquide putride de l'estomac dont on venait de retirer ces fragments de pâte, soit par toute autre cause, nous ne leur avons pas trouvé l'odeur alliécée si caractéristique de la pâte phosphorée. Toutefois nous ne pouvions rien conclure de ce fait, attendu que, d'une part, un aide, occupé dans une pièce voisine, et consulté par nous à cet égard, trouvait à cet pâte une odeur alliécée, et que, d'une autre, de la pâte phosphorée achetée par nous dans le commerce, étant plongée pendant quelques heures dans une portion du liquide suspect mentionné plus haut, perdait son odeur alliécée.

“ Un morceau de la pâte suspecte placée dans

l'obscurité n'y était point lumineux ; mais nous ne devons pas conclure de ce caractère négatif que ce ne fût pas de la pâte phosphorée, attendu que le phosphore pouvait déjà avoir été oxydé. Ce qui nous prouva qu'il pouvait en être ainsi, c'est que la même portion de pâte humectée par la teinture d'iode ne s'est point d'abord colorée en bleu, comme cela arrive pour les matières amylacées qui sont en contact avec ce réactif, et que ce n'est qu'à la longue et après avoir sacrifié une certaine quantité d'iode, que la coloration a été produite. Or l'expérience démontre que l'action de l'iode sur la féécule est toujours retardée par un corps oxydable, tel que l'acide phosphoreux et les composés oxydés de ce même radical, mais inférieurs à l'acide phosphorique.

“ Si nous eussions eu plus de matière à notre disposition, nous aurions fait intervenir tous les agents propres à enlever le peu de phosphore libre qui aurait pu se trouver dans la pâte, et nous aurions même constaté directement l'action de cette pâte sur l'économie animale. Il est à regretter que l'attention de la personne commise à la levée du cadavre de Jean Riehl n'ait pas été éveillée sur l'existence de ces fragments pâteux, car elle aurait pu, en les isolant du liquide de l'estomac, les préserver de toute altération.

“ N'ayant eu à notre disposition que Ogr, 030 de matière, nous n'avons pas hésité à sacrifier, à l'évaluation du phosphore qu'elle pouvait contenir, ce qui nous restait des essais entrepris précédemment et indiqués plus haut, c'est-à-dire Ogr, 024 de matière. A cet effet, nous avons mis ces Ogr, 024 de pâte, préalablement desséchés à l'abri du contact de l'air, au fond d'un petit creuset en platine, très-étroit, recouvert d'une forte couche de sulfate mercurique pur, et chauffé ensuite le creuset de haut en bas, afin qu'aucun produit combustible ne pût échapper à l'action oxydante du sel. La destruction de la matière organique ne tarda pas à avoir lieu ; elle était reconnaissable, d'ailleurs, à un dégagement de gaz acide sulfureux et carbonique. Cette destruction opérée, on dirigea dans l'intérieur du creuset, porté à une température d'environ 450 degrés centigrades, un jet de vapeur d'alcool pour arriver à la destruction de l'excès de sulfate mercurique employé. Il resta pour résidu une matière fusible, presque transparente, qui, dissoute dans trois ou quatre gouttes d'eau, rougissait fortement les couleurs de tournesol et de choux rouges, précipitait le nitrate d'argent en blanc et coagulait la solution d'albumine, jouissait enfin de toutes les propriétés de l'acide pyrophosphorique (modification de l'acide phosphorique rougi au feu.) Le poids de cet acide, évalué à la balance, est de Ogr, 006, ce qui représente Ogr, 00262 de phosphore ; par conséquent, 100 parties de cette pâte contenaient 10,9 pour 100 de phosphore.

“ *Examen du liquide A retiré de l'estomac de Jean Riehl.*—Nous avons dit, § E', que nous n'avions soumis qu'une portion de ce liquide aux opérations qui précèdent ; en examinant l'autre sous le point de vue nouveau où nous nous trouvions placés, nous avons reconnu qu'il était acide.